



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ARLES
SAID SECTEUR 1
AVENUE DES ALYSCAMPS
13637 ARLES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 79 794 100 297

Référence de l'avis : 23 13 B124465 05

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

36 RUE BALECHOU

13200 ARLES

Numéro FIP : 132 74 20 5368448789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 13213

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP ARLES
SAID SECTEUR 1
AVENUE DES ALYSCAMPS
CS 30001
13637 ARLES CEDEX

LESCHNIK GUNTHER
36 RUE BALECHOU
13200 ARLES

Somme qui vous est remboursée

43,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

You serez remboursé par virement le 24/07/2023
sur le compte bancaire suivant :

FR40 2004 1010 030X XXXX XXX2 464

Identifiant de la banque : PSSTFRPPCLE

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 4 876

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 15 79 794 100 297

Déclarant 1 - Nom de naissance : LESCHNIK

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		63		
Déduction minimale.....	-	63		
Pensions, retraites, rentes.....		8329		
Abattement spécial de 10%.....	-	833		
Salaires, pensions, rentes nets.....		7496		7496
Revenu brut global.....				7496
Abattement personnes âgées ou invalides.....				- 2620
Revenu imposable.....				4876
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				0
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :				- 43
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....				- 43
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				43
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				4876
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1
16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401